

REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Revue de l'académie d'Orléans – Tours du SNUEP / n°2

SNUEP

SNUEP Refusez la classe
du service public
d'éducation

L'ENSEIGNEMENT
DECENTRALISE...

**LE 3 DECEMBRE
VOTEZ SNUEP / FSU**

P La promotion de l'enseignement professionnel public
O et laïque, la défense des personnels et de leur statut,
U Lutter contre le développement de l'apprentissage,
R Refuser et résorber la précarité,
Un syndicalisme de lutte, à l'écoute des personnels,
Un syndicalisme unitaire porteur des valeurs de la FSU

sommaire :

- 1 contacts
- 2 élections professionnelles
- 3 pour l'enseignement professionnel
- 4 SEGPA et EREA
- 5 bulletin d'adhésion

FSU. infos Orléans

N° 28 nov. 2002 SUP.n°2

Dispensé de timbrage
ORLÉANS C.T.

Contacts

- Pour le 28 :

Barreteau Jean-Luc / 02.37.37.24.13 / J-LBARRETEAU@wanadoo.fr

Raoult Guy / 02.37.37.40.04 / guyraoult@yahoo.fr

- Pour le 37 :

Hamelin Annie / 02.47.44.30.34 / annie.hamelin@laposte.net

Fauvinet Sylvain / 02.47.54.23.26 / sylvain.fauvinet@wanadoo.fr

- Pour le 45 :

Jaffres Ronan / 02.38.95.62.85 / KSCFRJ@aol.com

Pellegrini Gilles / 02.38.37.04.20 / gilles.pellegrini@oreka.com

- Pour le 18 / 36 / 41 / 45 :

Venot Jean-Claude / 02.38.91.33.60 / venot.jc1@caramail.com

Mensuel - imprimé par nos soins
Com Par Presse 0102S05437 ISSN (en cours)
Directeur : Daniel FEYBESSE Tel: 02 38 78 00 60

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU. Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 10 rue Molière Orléans.

Routé le 26 nov. 02

Dispensé de timbrage ORLÉANS CENTRE DE TRI

P PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

SNUEP - fsu

Le SNUEP – FSU a 1 an. Le nombre d'adhérents est prometteur. Nous comptons sur chacun de vous pour le faire connaître et par voie de conséquence le faire encore progresser.

Les Assises Nationales de l'Enseignement Professionnel, sur l'initiative de la FSU, ont montré l'urgence de la mise en place d'une nouvelle forme de syndicalisme basé sur l'indépendance, la démocratie directe, la prise en compte du choix des adhérents et le pluralisme. Dans ce cadre, le SNUEP s'attache à la fois, à tenir réellement compte des préoccupations des enseignants, à rechercher le plus possible l'unité syndicale dans l'action, condition pour assurer le succès des revendications.

La FSU ne doit en aucune façon être privée de l'expression des Professeurs de Lycée Professionnel.

C'est maintenant à travers le SNUEP que la FSU peut faire entendre leurs voix au sein des instances de concertation et remonter leurs revendications, jusqu'au plus haut niveau.

Jeune syndicat, le SNUEP a été et sera à votre service :

- En étudiant les différents rapports et projets concernant l'enseignement professionnel ou ses personnels et en donnant son avis au ministère ; **exemple d'actualité : lutte contre le projet de décentralisation** avec tous les risques et conséquences défavorables qu'il comporte notamment
 - ⇒ pour la formation professionnelle dispensée dans les L.P (donc une dépendance accrue des régions avec encore plus de disparité d'une région à une autre et un développement intensif de l'apprentissage dans une grande majorité de collectivités locales...),
 - ⇒ pour la gestion des personnels de L.P. qu'ils soient ou non titulaires (recrutements par les chefs d'établissements ou les régions donc accroissement de la précarité au détriment de statuts nationaux uniformes...),
 - ⇒ mais aussi pour les élèves qui selon les régions n'auront pas les mêmes qualifications ou formations professionnelles (à élèves «élites», établissements «élites» et professeurs «élites», donc encore plus d'injustice sociale.)
- En donnant son avis et en défendant ses mandats en tout lieu, En vous informant, par ses journaux et circulaires, de l'actualité (Lycées des métiers, concours, mutations, promotions, **élections professionnelles décembre 2002...**),
- En répondant à vos questions, en vous conseillant et en vous aidant en intervenant auprès du ministère ou d'un rectorat chaque fois que cela est nécessaire.

Nom prénom affectation	
Hors classe	
•	VENOT Jean Claude SEP Benjamin Franklin (45) ORLÉANS
•	HAMELIN Annie L.P. François Clouet (37) TOURS
Classe normale	
•	JAFFRÈS Ronan L.P. Jeannette Verdier (45) MONTARGIS
•	OLLAGNIER Pascale SEGPA du Collège Jean Rostand (45) ORLÉANS
•	RAOULT Guy L.P. Sully (28) NOGENT LE ROTROU
•	FAUVINET Sylvain L.P. Gustave Eiffel (37) TOURS
•	MARINO Giovanni L.P. Jean de la Taille (45) PITHIVIERS
•	LE LOUARN Viviane L.P. Françoise Dolto (45) OLIVET
•	FOREAU Pascal L.P. Maréchal Leclerc de Hautecloque (45) ST JEAN de la RUELLE
•	BARRETEAU Jean-Luc L.P. Sully (28) NOGENT LE ROTROU
•	FAUCILLON Gilles L.P. Château Blanc (45) CHALETTE sur LOING
•	RABIER Michel SEP Benjamin Franklin (45) ORLÉANS
•	JAUBERT Stéphane L.P. Château Blanc (45) CHALETTE sur LOING
•	AUCLAIR Alain SEP Benjamin Franklin (45) ORLÉANS
•	GUERRERO Isabelle L.P. Château Blanc (45) CHALETTE sur LOING

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

Un syndicat spécialisé qui s'appuie sur une fédération large et puissante.

Le SNUEP-FSU, est le seul syndicat à représenter l'enseignement Professionnel en tant que tel et non dilué dans un syndicat plus vaste, dans tous les conseils consultatifs.

RECTORAT :

- Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) et groupes de travail par Gilles PELLEGRINI et Ronan JAFFRES.

RÉGION :

- Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) par Gilles PELLEGRINI
- Comité Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CREFP) par Ronan JAFFRES.

En effet, seule la solidarité dans une fédération très représentative permet à tous ses syndicats d'intervenir sur les sujets qui les concernent grâce à une répartition des nombreux sièges dont elle dispose dans ces conseils.

VOIX ET SIÈGES, CTPA et CAEN (élections de février 2002)

EXPR	FSU	UNSA	SGEN	FO	CGT	SNALC	DIV	
27521	12930	7672	2785	1988	1009	536	340	261
	46.98%	27.88%	10.12%	7.22%	3.67%	1.95%	1.24%	0.94%
Sièges :	6	3	1	0	0	0	0	0

Le tableau ci-dessus est explicite. **Pour obtenir 1 siège il faut 2 156 voix.** Seul le cumul des voix du Premier degré, du second degré et des ATOSS permet à la FSU d'obtenir 6 sièges qu'elle redistribue de façon solidaire pour que tous les syndicats puissent intervenir dans leur domaine.

Dans l'enseignement professionnel aucun syndicat ne peut y prétendre seul (1555 exprimés en tout aux élections de 1999).

Le SNUEP sera le seul syndicat spécialiste de l'enseignement professionnel représentant les PLP dans toutes les instances. Il s'engage à les y défendre avec la force que lui donne l'appui de la première fédération de l'Éducation et de la Fonction Publique de l'État.

VOTEZ UTILE, VOTEZ SNUEP-FSU

Élisez les commissaires paritaires SNUEP-FSU pour vous défendre.

ATTENTION aux contrefaçons : le syndicat qui a quitté la FSU pour des raisons de boutique et d'intérêts personnels tente de vous abuser avec une « pseudofédération ».

Commissions administratives paritaires

Elles correspondent aux différents corps; les représentants des personnels y sont élus (par un scrutin de listes à la proportionnelle) par l'ensemble des membres du corps. Elles donnent un avis sur toutes les décisions de nature individuelle (promotions, listes d'aptitude, mutations...) et jouent le rôle d'instances disciplinaires. A côté de C.a.p. nationales (une C.a.p.n. par corps) existent des C.a.p. locales (ex : C.a.p. académiques); certains statuts particuliers prévoient l'existence de formations paritaires mixtes (c'est-à-dire regroupant des représentants des C.a.p. de plusieurs corps) pour certaines opérations de gestion communes (exemple : les mutations des certifiés, agrégés et A.e. sont examinées en F.p.m.). Le mandat des élus en C.a.p.n. est de 3 ans.

Face à la déprofessionnalisation des SEGPA, les incertitudes sur les EREA, la surcharge de travail....

Le SNUEP-FSU est :

- Le seul syndicat des PLP dans la FSU
- Un syndicat pluraliste, rassembleur, démocratique et à l'écoute des personnels.
- Un syndicat dynamique, constitué de personnels militants dévoués et compétents assurant des cours comme vous.

Notre revendication PRIORITAIRE :

Rétablissement de la formation professionnelle en 4^{ème}.

Mais aussi :

POUR 8 élèves maximum en formation professionnelle, et 16 en enseignement général

POUR la création de sections de CAP en LP suffisantes pour y accueillir majoritairement nos élèves

POUR une véritable mise en réseau SEGPA-LP, et/ou SEGPA-SEGPA, SEGPA-EREA, SEGPA-EREA-LP.

POUR L'augmentation des capacités d'accueil en EREA, et la création au minimum d'un EREA par département

**Votez et faites voter pour
les listes *SNUEP-FSU***